

**Conseil de Quartier Nord-Est
Compte-rendu de séance
Samedi 3 juillet 2021**

Ordre du jour :

- Nomination d'une secrétaire de séance : Alix Rimaud-Gufflet
- Présentation de la séance du jour :
 - Introduction de Monsieur le Maire
 - État des lieux de la commission « **Vie de quartier** »
 - Échange avec les conseillers de quartier
 - État des lieux de la commission « **Mobilités** »
 - Échange avec les conseillers de quartier
 - État des lieux de la commission « **Sécurité / Propreté** »
 - Échange avec les conseillers de quartier
 - État des lieux de la commission « **Urbanisme** »
 - Échange avec les conseillers de quartier
 - Annonce des prochaines étapes à venir (rencontres durant l'été)

Légende :

→ Municipalité : il s'agit des interventions des élus ou d'Hélène Matouk, chargée de mission démocratie locale et relations avec les habitants.

Proposition : il s'agit des idées de projet développées par les conseillers de quartier. Les mots ou phrases placés entre guillemets sont des paroles directement rapportées des conseillers de quartier.

- **Commission vie de quartier (Rapporteurs : Manon Piffeteau & Christian Autruc)**

Lors de la première réunion de commission vie de quartier, la réflexion spontanée autour de cette thématique n'a pas eu lieu.

Discussion en séance :

C'était une année compliquée en ce qui concerne la culture et l'événementiel en raison de la pandémie du Covid-19.

→ Municipalité : Cet été, ont été mis en place : la fête de la musique, la terrasse éphémère, Villemomble plage, des séances de cinéma en plein air, la fête nationale du 14 juillet. Le calendrier de l'événementiel et de la culture se fondera sur les cycles scolaires, à savoir 5 semaines + 2 semaines. (A retrouver sur le site internet de la ville : [Culture & sports | Ville de Villemomble](#))

En ce qui concerne le budget, deux questions ont été posées par les conseillers de quartier :

- A-t-il été le même d'une année sur l'autre ?
- Qu'en est-il du reliquat de 2020 ?

Une réponse par les services sera donnée aux conseillers sur ce point.

Il est également constaté que depuis l'installation de la terrasse éphémère, le problème des nuisances sonores dans le quartier provoqué par les riverains avait diminué.

La ville « manque » de mobiliers urbains, le format des bancs « empêche » les usagers de s'allonger. Les conseillers de quartier ne trouvent pas d'installations sportives ouvertes au public. Les pistes cyclables sont « peu praticables. »

Globalement, les conseillers de quartiers émettent un besoin de convivialité, de lieux pour se rassembler. Selon les quartiers, les problématiques ne sont pas les mêmes : « on ne peut pas faire la même chose partout. »

Proposition : Des lieux d'échanges peuvent être mis en place pour favoriser le lien social comme des jeux de piste pour découvrir la ville et valoriser son patrimoine, des bricothèques, l'institutionnalisation d'échanges intergénérationnels entre les accueils de la petite enfance et le club Geneviève Bergougnou, la remise en place d'un conseil municipal des jeunes etc.

Le quartier de l'église dispose de son association qui organise des événements, des fêtes de voisins. C'est une initiative à généraliser sur toute la commune. La fête des voisins permet en effet de se retrouver et d'échanger.

Proposition : Il faut communiquer sur la possibilité d'organiser ce type d'évènement, grâce à l'aide de la Mairie (fermeture des rues à la circulation, prêt de matériel) afin de pousser les initiatives citoyennes.

Un accueil des nouveaux arrivants par la Mairie avait été mis en place auparavant.

Proposition : l'initiative devrait perdurer, en leur offrant un livret d'accueil, avec quelques rappels de règles du bien-vivre ensemble, comme sur la propreté, les incivilités du quotidien etc.

Le quartier de la gare est considéré comme « mal fréquenté », « la ville doit régler les problèmes de fond, avant de régler la forme. » Cela est également dû à une problématique d'urbanisme, d'après les conseillers de quartier.

Le marché Outrebon ne propose que des « frippes », même si d'autres conseillers de quartier sont d'accord pour dire que de nouveaux marchands sont arrivés.

Proposition : Des petites animations pourraient être proposées pour rendre le marché attractif, tel que des food-trucks, une buvette etc.

Grâce à l'attractivité que cela pourrait générer, les commerces habituellement fermés le dimanche pourraient ouvrir.

→ Municipalité : Ce sont des sujets sur lesquels la municipalité travaille actuellement.

D'une manière générale, l'accès à l'information reste difficile. Les habitants doivent « aller à la recherche de l'information, on est un peu perdu. »

→ Municipalité : Le service communication est actuellement en restructuration.

→ Municipalité : Une enquête publique relative aux commerces sur le Cœur de ville est en cours. (A retrouver sur le site internet de la ville : [Participez à notre enquête numérique sur les cœurs de Ville ! | Ville de Villemomble](#))

Proposition : Les conseillers de quartier peuvent prévenir la Mairie s'ils sont au courant d'un potentiel départ de commerçant, en passant par les conseils de quartier et Hélène Matouk.

- **Commission mobilités**

Réflexion spontanée : (ce que concerne la mobilité, les problématiques engendrées)

- Stationnement sauvage
- Prévention et sanction
- Entretien de la voirie
- Pistes cyclables, mobilités douces
- Nuisances sonores
- Voitures ventouses

Discussion en séance :

→ Municipalité : Une enquête de circulation, de stationnement et de mobilités douces est en cours. Les conseils de quartier seront intégrés au processus d'étude.

La piétonisation au niveau du Marché Outrebon pose un problème de stationnement puisque c'est une zone pavillonnaire, il n'y a pas de parking, les habitants se garent « n'importe comment ». Ainsi, une baisse de fréquentation du marché a été constatée. C'est un sujet qui fait débat au sein du conseil de quartier puisque certains reconnaissent les apports de convivialité que cela génère. Le parking République n'est destiné qu'aux personnes qui font leurs courses.

La Rue circulaire engendre des difficultés de stationnement quotidienne « et ce n'est pas que dû à la piétonisation ».

Le stationnement est vécu comme « difficile », notamment à cause des 4 écoles dans le quartier. Le corps enseignant et les parents se garent dans les rues avoisinant les écoles. Les promoteurs ont construit des parkings dans les nouveaux immeubles mais ont découplé la vente des appartements de celle des parkings ; il en résulterait une sous-utilisation de ces derniers.

→ Municipalité : Les élus ont pour projet d'obliger les nouveaux acheteurs à acquérir à la fois un appartement et un parking, pour éviter qu'ils ne stationnent leurs véhicules dans la rue. Enfin, pour encourager les mobilités douces, la municipalité considère inévitable de construire de nouveaux parkings

La commune connaît une problématique de stationnement sur son territoire. Les riverains se garent sur leurs bateaux et non dans leurs garages. Les différents types de stationnement (alterné ou figé), font débat. Le stationnement alterné pose des difficultés lorsque 2 voitures bloquent la rue. Dans ce cas, la police municipale « peut mettre du temps à intervenir. » Ces situations sont également dangereuses pour les cyclistes.

→ Municipalité : Le stationnement alterné avait été mis en place afin de pouvoir nettoyer les deux côtés des rues. Désormais grâce aux souffleuses, les agents d'entretien peuvent tout de même nettoyer.

La circulation de la route nationale N302 est très dense.

Proposition : Il faudrait réfléchir au double sens cyclable sur les zones limitées à 30km/h avec un stationnement figé. Un exemple a été donné par un conseiller de quartier : « Pantin est une ville qui, sur une route départementale à 4 voies, a supprimé 2 voies pour aménager des pistes cyclables. Depuis, la circulation est beaucoup plus dense. »

Non-loin de la place de la Gare, au niveau du « Planète Sushi » ou du « Pizza Hut », les scooters de livraisons stationnent « n'importe où. » Les piétons sont contraints de descendre de la chaussée.

« Comment assurer la sécurité des piétons ? » Les trottoirs sont jugés pas assez larges, les poussettes et personnes à mobilité réduite ne peuvent se déplacer correctement. Les parents se garent également sur les trottoirs aux abords des écoles, ce qui empêche les familles de circuler.

Le nouveau dispositif des trottinettes électriques est mal perçu en raison du stationnement anarchique, au milieu des trottoirs.

→ Municipalité : Jean-Christophe GERBAUD a pu échanger avec l'entreprise prestataire Bird ; certaines trottinettes qui ont été livrées à la ville datent de 2016, disposent d'une batterie qui ne fonctionne plus. Les utilisateurs sont donc contraints d'abandonner les trottinettes, là où elles ont cessé de fonctionner. Monsieur GERBAUD a demandé un remplacement des équipements, sous peine de non-renouvellement du contrat.

Il a été constaté que certaines rues sont sombres. Des jeunes « squattent » au niveau de l'église pour se retrouver, cela provoque des nuisances sonores et engendre un sentiment d'insécurité.

« Qu'en est-il de la mobilité de nos jeunes ? » Pour jouer, se retrouver, se déplacer.
→ Municipalité : Il a été évoqué un espace dédié à cela, au Parc René Martin, pour jouer à des jeux de ballons. C'est un terrain dont la Mairie est propriétaire.

« Qu'en est-il de la mobilité de nos séniors ? » Les conseillers de quartier estiment que la ville ne dispose pas assez de mobiliers urbains, de bancs/sièges pour se reposer lors de déplacement, notamment aux arrêts de la navette municipale. « Il s'agit aussi de lieu de discussion, où se retrouver. » Le format « fauteuils » peut être une solution pour permettre aux personnes âgées de s'asseoir, tout en évitant que ce mobilier soit utilisé par un public alcoolisé.

Les conseillers de quartier trouvent « dommage » que le Parc Verdun soit clôturé, pourquoi ne pas enlever ces clôtures et garder le parc fermé la nuit ? Il est également considéré que les barrières du Square Charles de Gaulle sont « inutiles ». Le Parc René Martin est vu comme « non-entretenu ».
→ La municipalité réfléchit sur les créneaux des parcs, à savoir les modifier ou non.

On ne retrouve pas d'ascenseur dans les écoles primaires Leclerc et Pasteur.
→ Municipalité : Serge ZARLOWSKI explique que l'ancien ascenseur de l'école Leclerc avait été conçu à l'extérieur et qu'il était perméable. Ainsi, il ne fonctionne plus. Il est également prévu une rénovation de la gare du Raincy-Villemomble-Montfermeil pour 2 ans ; un espace « véligo » a été demandé.

Les conseillers de quartier pensent que « la ville souffre d'une carence de transport en commun. », avec l'abandon de la prolongation de la ligne 11 du métro au-delà de Rosny et la sur-fréquentation du RER E, déjà plein à la gare de Gagny, le matin. Il n'a pas été compris pourquoi le projet du Métro 11 a été arrêté.

→ Municipalité : Jean-Christophe GERBAUD explique que le projet a été officiellement arrêté en 2019 par le conseil régional Ile-de-France considérant la prolongation jusqu'à Villemomble comme « pas assez rentable. »

- **Commission sécurité :**

Réflexion spontanée : (ce que concerne la sécurité, les problématiques engendrées)

- Voisins vigilants
- Des biens / des personnes
- Communiquer / informer
- Prévention / sensibilisation
- Incivilités
- Dépôts sauvages

Discussion en séance :

Il est considéré que la police municipale n'est pas assez présente sur le quartier Nord-Est « la police municipale ne doit pas être engagée que sur les quartiers problématiques. »

Proposition : Les conseillers de quartier constatent également qu'il faut faire remonter les informations, des constatations d'incivilités ou de délits, à la Mairie ou à la police municipale, pour que les agents puissent intervenir « Afin d'aider la police municipale et nationale pour faire avancer les choses, il faut communiquer, prévenir, puis sévir ».

Proposition : Une campagne de communication sur la propreté, en lien avec la Mairie peut être envisageable.

Un slogan a déjà été trouvé « Villemomble propre, Villemomble sûre ! » Afin qu'elle soit efficace, **des actions de sensibilisation doivent être mis en œuvre en parallèle, comme par exemple des opérations de nettoyage, aux abords des écoles avec les élèves et les parents. Des barnums sur le marché peuvent aussi être installés, pour communiquer sur ce genre d'initiatives**, recruter des bénévoles.

Proposition : En ce qui concerne la circulation, la police municipale pourrait effectuer des contrôles de vitesse aléatoires, notamment sur le Boulevard Carnot.

→ Riad MAHMOUD intervient pour évoquer le dispositif de vidéoprotection qui est en cours de déploiement sur la ville. Monsieur MAHMOUD est revenu sur le recrutement de la police municipale, composée aujourd'hui de 14 agents.

Proposition : Une charte en collaboration avec les commerçants peut être rédigée, pour les engager eux et leurs clients, à ne pas commettre ce type d'incivilités.

→ Municipalité : La multiplication des poubelles est nécessaire. Jean-Christophe GERBAUD évoque les actions entreprises par la municipalité et les services avec lesquels il collabore ; 75 poubelles ont été posées en 1 an, l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est est compétent en ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères. Il arrive que les agents ne ramassent pas les déchets qui débordent mais une amélioration globale du service propreté a été constatée. Les entreprises et commerçants sont également responsables et doivent respecter les créneaux de dépôts des poubelles, ce qui réduirait l'encombrement des trottoirs (NB : les particuliers peuvent rencontrer des difficultés à rentrer leur poubelle dès lors qu'elle est vidée après leur départ au travail). Le dépôt sauvage doit être pris en flagrant délit pour être sanctionné.

Proposition : installer des poubelles municipales permettant le respect des consignes de tri.

Proposition : Des espaces pour les animaux de compagnie sont nécessaires, « il n'y en a qu'un, au plateau d'Avron », tout comme c'est le cas pour les distributeurs de sacs de déjection canines.

Un collecteur est recommandé pour le centre-ville.

→ Municipalité : Un nouveau marché public est en cours à ce sujet.

Proposition : idée d'un bulletin municipal dédié à une thématique, qui pourrait être réalisé pour évoquer les actions qui ont été entreprises par la municipalité, comme la fermeture administrative d'un café qui commettait de nombreuses incivilités.

Proposition : rappeler aux propriétaires de pavillons leurs obligations en matière d'entretien des abords, qui ne leur sont pas toujours connues.

Proposition : permettre aux riverains de fleurir les pieds d'arbre.

- **Commission urbanisme :**

Réflexion spontanée : (ce que concerne l'urbanisme, les problématiques engendrées)

- PLU
- Droit de préemption
- Compétence de l'Etablissement Public Territorial (Grand Paris Grand Est)
- Enquête publique de l'EPT en cours
- Communication / Information

Discussion :

Il est nécessaire que la ville « respecte et conserve son patrimoine architectural, c'est un élément essentiel de la qualité de vie et d'identité. »

→ Municipalité : La première modification du PLU adoptée en 2017, a été approuvée en mars 2021. Le conseil municipal souhaite demander une deuxième modification, au Conseil Territorial de l'établissement public Grand Paris Grand Est.

La révision du zonage est très attendue par les conseillers de quartier. Les conseillers de quartier souhaiteraient obtenir le dernier plan de zonage et les limitations des hauteurs des constructions, selon les différents zonages.

Il est constaté que dans les zones pavillonnaires, des immeubles sont construits (référence au zonage UD). Les conseillers de quartier souhaitent que la hauteur de ces constructions ne dépasse pas les 15 mètres. Un désir de préserver les zones pavillonnaires a été exprimé.

Proposition : mettre en place des commissions, auxquelles les citoyens pourraient assister, lorsqu'un permis de construire est délivré.

La commune et, notamment, ses écoles ont besoin d'être végétalisées.

→ La Mairie a demandé de ne pas élaguer les arbres durant la période estivale afin de conserver des îlots de fraîcheur. On maintient cependant l'élagage des arbres « collés » aux maisons. La mairie s'interroge sur le subventionnement des habitants qui plantent des arbres. Le réaménagement de la place Montel avec la création d'un kiosque central et l'installation de jardinières au sol est en cours de réflexion, à la suite de l'autorisation donnée à la pizzeria d'installer une terrasse. Il n'y aura pas de halle pour le marché Outrebon mais peut-être des arbres et un roof-top. Des réflexions sont également en cours pour ce qui concerne le marché de l'Epoque, notamment pour élargir et améliorer l'usage de son parking.

Pendant les élections, il était question d'une charte architecturale, il serait judicieux d'y travailler en concertation avec les conseils de quartier.

→ Durant l'été, il est à prévoir une rencontre avec Sandrine VERBEQUE, Adjointe au Maire à l'habitat et à l'urbanisme et le service urbanisme de la ville, pour répondre aux interrogations des conseillers de quartier.

L'élection des co-présidents se réalisera via un questionnaire en ligne.